



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES



COMITÉ ALPES
MARITIMES
FFHANDBALL



« Esterel Gallery » - Maison Régionale des Sports - 809, Boulevard des Ecureuils - 06210 Mandelieu
☎ 04 92 97 46 73 ✉ 6306000@ffhandball.net ➔ www.comite06handball.fr

Madame la Présidente, Monsieur le Président
Clubs engagés U18 ans Masculin
Préqualification Région Sud

Mandelieu le 21 Avril 2025

Objet : Préqualification Championnat U18 ans Masculin Région Sud Saison 2026-2027

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Le jeudi 14 mai 2026 a lieu la Préqualification Région Sud Saison 2026-2027 au Gymnase des Eucalyptus à Nice. L'ordre des rencontres est le suivant :

M1 - 14 H 00 : ASBTP NICE 2 vs O.ANTIBES JLP 2

M2 - 15 H 25 : PERDANT M1 vs AS CANNES MANDELIEU

M3 - 16 H 50 : VAINQUEUR M1 vs AS CANNES MANDELIEU

Le repos entre les matchs M1/M2 et M2/M3 doit être au minimum de 20 minutes.

1, 2 ou les 3 équipes sont qualifiées pour le 1^{er} Tour
(en fonction des équipes qualifiées en Championnat de France)

1^{er} Tour sur 2 journées (J1 : Samedi 23 mai 2026. J2 : Dimanche 07 juin 2026)

2 Poules de 4 équipes (P1-P2) J1 : 2 matchs /équipe. J2 : 1 match/équipe

Les résultats du 1er Tour sont acquis pour le 2^{ème} Tour

En souhaitant la réussite de votre club pour cette compétition, je vous prie d'agréer, madame la Présidente, monsieur le Président, mes sincères salutations sportives.

...1/2...



SPONSOR
PRINCIPAL | **FGZ**
SPORT



REGLEMENT PARTICULIER QUALIFICATION REGION SUD U 18 MASCULIN

Seuls les joueurs ayant une licence de type A, B, D, JEA, JEB ou JED millésimées 2025-2026 peuvent participer aux qualifications territoriales **dans la limite de 3 non A. Les licences C sont interdites**

Les clubs sous convention en 2025-2026 peuvent se présenter sous le nom de ladite convention. Si une convention est en cours de constitution, les clubs peuvent se présenter en leur nom propre avec uniquement ses joueurs.

- Les rencontres se jouent en 2 x 25 minutes et 5 minutes de repos. Ballon Taille 3 ; 3 TME par match. Exclusion 2 minutes.
- Match gagné = 3 points, Match nul=2 points, Match perdu = 1 point
- Un carton rouge ou bleu n'interdit pas la participation pour la suite de la compétition.
- Les équipes doivent **obligatoirement** disputer les compétitions sous les couleurs de leur club. En cas de couleurs identiques des deux clubs en présence, c'est au club visiteur qu'il incombe de changer de tenue. Tous les clubs sont tenus de prévoir deux jeux de maillots (Y compris les gardiens de but).
- 14 Joueurs par FDME et pour la journée. Aucun changement possible dans la même journée.
- La compétition est ouverte aux joueurs nés en 2009-2010-2011
- En cas d'égalité entre deux ou plusieurs équipes à l'issue de chaque tour, celles-ci seront départagées selon l'article 3.3.3 des Règlements Généraux des Compétitions FFHB.
- Dans le cas où un club engage 2 équipes lors de la qualification Région Sud 2025-2026, celui-ci devra fournir à la CDOC 06 une liste de 14 joueurs maximum pouvant évoluer uniquement avec l'équipe nommée 1. Cette liste sera validée par la commission ADST 06.

Laurent GUELDRY
Président CDOC

